

Elle s'est endimanchée...

Jean-Rémi Brault

Volume 37, numéro 1, janvier–mars 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028406ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028406ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Brault, J.-R. (1991). Elle s'est endimanchée... *Documentation et bibliothèques*, 37(1), 3-4. <https://doi.org/10.7202/1028406ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1991

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Elle s'est endimanchée...

La revue s'est endimanchée. Elle a même pris un petit coup de jeunesse. Elle a reniflé les premières effluves du printemps. Et elle arrive toute pimpante, fière de sa nouvelle parure. À l'image des personnes qui ne nagent pas dans l'abondance et pour qui la moindre dépense, même pour un accessoire vestimentaire, constitue un luxe, elle apprécie le renouvellement de son costume. Elle sait qu'elle attire l'attention et elle l'en acquiert un nouveau sens des responsabilités.

Ainsi, la revue *Documentation et bibliothèques* s'est transformée. Du moins, en sa présentation. Nos collègues français diraient qu'elle s'est donné un « new look » ! C'est essentiellement l'oeuvre des membres du Comité de rédaction en collaboration avec le directeur général de l'Association. La nouvelle présentation physique, le changement de « contenant », étaient désirés depuis longtemps. Plusieurs collègues nous avaient souligné l'opportunité de modifier la page couverture, de rajeunir la présentation matérielle de la revue. C'est ce que nous avons tenté de faire.

Nous aurions pu illustrer la page couverture avec des livres (évidemment !) ou avec des rayons de bibliothèques (re-évidemment !), peut-être même avec des documents audiovisuels et même, comble de l'audace, avec un ordinateur. Des esprits imaginatifs nous ont suggéré un amalgame de tous ces supports documentaires dans une présentation plus ou moins apparentée à la période cubiste de Picasso. Les membres du Comité de rédaction ont plutôt opté pour la reproduction d'une carte géographique ancienne avec, en surimpression, un disque (vidéo, laser, ou autre). Et notre collègue, Sophie Janik, nous en propose une réflexion, dans l'encadré qui suit. Chaque abonné demeure évidemment libre d'en donner sa propre interprétation.

Par ailleurs, la mise en page sur trois colonnes et l'adoption d'un nouveau format permettent d'augmenter de plus de 30% le contenu rédactionnel de la revue sans pour autant accroître la participation financière de l'Association à la production de la revue. Même si la situation financière de l'Association s'est améliorée depuis plusieurs

mois, la prudence administrative interdit de réclamer, pour le moment, des crédits plus importants pour *Documentation et bibliothèques*. Aussi, nous croyons que les modifications que nous apportons peuvent contribuer à corriger un peu la pénurie d'espace dont la revue souffrait jusqu'à présent, sans préjudice aux finances de l'Association.

Nous sommes cependant conscients que toutes les améliorations que nous pourrions apporter au « contenant » de la revue, à sa présentation ou à son format, ne constituent que des accessoires par rapport au « contenu » qui reste l'essentiel. Et, à cet égard, il faut rappeler que ce contenu est toujours et sera toujours ce que les membres de l'Association et les membres de la profession voudront qu'il soit. Car, *Documentation et bibliothèques* est un service de l'ASTED offert à la profession et à ses membres.

La revue est un véhicule que l'Association offre à tous ceux et celles qui veulent contribuer à l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, et par conséquent, à l'avancement de la profession et au perfectionnement de ses membres. De tous les résultats que produit l'adhésion à une association comme l'ASTED, la publication d'un périodique est certainement le plus visible pour l'ensemble des membres.

L'ASTED investit chaque année dans *Documentation et bibliothèques* une partie importante de son maigre budget. Cet investissement nous paraît justifié dans la mesure où la revue participe à la poursuite des buts et objectifs de l'Association. Et la revue continuera d'épouser ces buts et ces objectifs si les membres continuent eux-mêmes de collaborer à la revue, à la considérer comme un bon véhicule pour diffuser leurs idées, les résultats de leurs recherches, pour partager leurs connaissances dans l'une ou l'autre des sciences de l'information.

Les membres du Comité de rédaction sont toujours étonnés du silence de nombreux collègues. Ces personnes ont accumulé plusieurs années de travail, une expérience souvent très riche qu'elles ont alimentée de lectures, de participations à des congrès,

colloques ou séminaires. Elles ont essuyé quelques revers, mais elles ont aussi épinglé à leur palmarès plusieurs succès. Ces années de pratique documentaire leur confèreraient une autorité certaine pour s'exprimer sur bien des sujets. Il serait légitime de souhaiter qu'elles fassent partager à leurs collègues leurs expériences professionnelles. Et pourtant, ces personnes n'écrivent pas. Ou, du moins, elles ne publient rien. Elles ne communiquent ni leurs expériences ni leurs connaissances.

Il nous apparaît qu'une profession progresse non seulement par les recherches, fondamentales ou autres poursuivies en laboratoire, mais aussi par les « praticiens », par ceux et celles qui, année après année, vivent cette profession et peuvent évaluer la valeur et l'authenticité des progrès accomplis. Le grand spécialiste de la coopération européenne que fut Jean Monnet aimait à répéter que « le progrès vient par les hommes, il ne dure que par les institutions ». Si chacun et chacune d'entre nous peut contribuer au progrès des sciences et techniques de la documentation, c'est la profession qui en bénéficiera. Et un périodique comme *Documentation et bibliothèques* se présente comme une « institution » pour que ce progrès dure. Dans un article publié en janvier 1989, dans la revue *Documentaliste - Sciences de l'information*, Jean Meyriat écrivait : « Une des fonctions d'une revue comme celle-ci, moyen d'expression d'une communauté intellectuelle [...] doit être de faire naître entre eux des dialogues, de les aider à s'interroger et à se répondre » (p. 37).

Aussi, nous souhaitons vivement que la revue devienne un carrefour de la bibliothéconomie francophone au Québec et au Canada, « une micro-société », écrivait Marcel Lajeunesse (*Documentation et bibliothèques*, vol. 21, no 4 (décembre 1979), 174), qui a une vie propre, même si elle profite au plus haut point de l'activité de recherche et de l'action qui l'entourent et qu'elle peut parfois susciter ». Nous souhaitons que la revue continue d'assurer ce mouvement de va-et-vient des idées dans le monde de la bibliothéconomie francophone, s'alimentant, comme l'ogre de la légende, auprès de tous les aspects de la vie

documentaire et, du même souffle, suscitant le plus vif intérêt pour la recherche.

Au moment où elle aborde sa trente-septième année, la revue reflète l'optimisme des membres de son Comité de rédaction. Cette volonté de servir, cette certitude de contribuer à faire progresser les disciplines documentaires, ce sont autant de raisons de poursuivre une entreprise sur laquelle ont peiné plusieurs cohortes de prédécesseurs. Comme Umberto Eco qui refuse « d'esquisser l'utopie d'une bibliothèque parfaite » mais qui, en fait, décrit deux établissements dont il savoure secrètement les qualités, nous n'offrirons pas l'image (utopique) d'une revue parfaite. Mais nous souhaitons que les lecteurs de *Documentation et bibliothèques* trouveront du plaisir et un certain profit à lire cette revue et, dans la mesure du possible, à y collaborer.

Le Comité de rédaction



Jean-Rémi Brault

La nouvelle maquette et l'imaginaire

Sur la toile de fond constituée par une vieille carte géographique, jaillit une ouverture blanche épousant la forme d'un rectangle. Cette fenêtre porte dans son angle gauche l'esquisse d'un disque au laser.

La carte est le reflet médiatisé de l'univers qui ne se laisse dévoiler que sous l'impulsion de l'imagination créatrice qui elle, contemple, « théorise », expérimente, invente. Dans son effort de comprendre, la pensée humaine fuit l'obscurité. Dans son effort d'aimer, le cœur se dilate et échappe à l'emprise des préjugés. L'Homme perce dans ses univers les fenêtres – ces puits de lumière qui font reculer les limites du connu et du senti.

La bibliothèque est, par excellence, l'endroit qui veut protéger de la destruction et de l'oubli les trésors de l'humanité. Or, aujourd'hui, toute la mémoire du monde devient, de plus en plus, à la portée de tous grâce, entre autres, au CD-ROM, ce moyen de stockage haut de gamme de nos bibliothèques. On remarquera que l'esquisse du disque suggère un mouvement. Le disque bouge, il tourne. En effet, il n'a sa raison d'être que lorsqu'il est utilisé, questionné, mis en circulation.

Ainsi le stockage et la mémorisation ne servent à rien s'ils ne rejoignent pas l'utilisateur, leur indispensable corollaire.

Sophie Janik

Éditions du Cercle de la Librairie/Promodis

Abrégé de la classification décimale de Dewey

Argus de l'autographe et du manuscrit (88-89)

Le catalogage : méthode et pratiques

Choix de vedettes-matière à l'intention des bibliothèques

Drôles de bibliothèques...

Les éditeurs et diffuseurs de langue française 1991

Histoire des bibliothèques françaises, Tome 1

Histoire des bibliothèques françaises, Tome 2

Initiation à la bibliographie scientifique

Le métier de bibliothécaire (Nouvelle édition)

Répertoire bibliographique de l'argus du livre de collection.
Ventes publiques juillet 88-89

Répertoire de tous les livres au format de poché 1991

Éditions du Cercle de la Librairie

C.P. 305

Saint-Lambert J4P 3P8

Tél.: (514) 671-3888

Fax: (514) 671-2121